



## *Compte rendu CDAS du 15/11/2022*

déclaration liminaire (voir PJ)

M. Eric Lorand nous indique qu'il s'agit du dernier CDAS de l'année, rappelle que les élections professionnelles auront lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre et présente 3 nouvelles personnes :

- Julia Chipy – correspondante sociale de l'Insee
- Isabelle Bertille – responsable du restaurant administratif de l'Insee
- Grégory Vilar – Responsable régional de l'Action Sociale pour la région Occitanie (13 départements).

Le point sur les logements d'urgence est remis à la prochaine réunion et relève plutôt de la SRIAS.

M. Grégory Vilar se présente. Il est arrivé le 1<sup>er</sup> octobre à la délégation. Il a travaillé 6 ans au Secrétariat Général. Il rappelle les grands axes de la réorganisation de l'Action Sociale. Les prestations et missions de l'Action Sociale seront inchangées mais réorganisées. Il y aura des délégués de proximité dans chaque département et des délégués expert-thématiques à l'échelon régional (ex : restauration, logement, enfance...). Aucun changement d'affectation géographique ne sera imposé aux agents. Le délégué de proximité ne sera pas forcément résident.

Les CAL et les CDAS seront maintenus. Le Secrétariat Général réfléchit sur la probable attribution d'un poste d'adjoint de délégation qui serait créé dans les délégations des grandes régions, comme l'Occitanie.

Les départements de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne n'ont plus de délégué. Un délégué de proximité sera désigné. Certains délégués pourront avoir deux départements en charge.

M. Vilar est en phase de réflexion pour la mise en place de l'organigramme régional (écoute des besoins pour l'instant, puis phase d'examen). Celui-ci sera présenté en CNAS en 2023.

L'assistant de délégation n'existera plus. Il sera repositionné en tant que délégué de proximité ou de délégué expert-thématique.

Beaucoup de vigilance sera apportée au sujet de la Restauration qui sera pris en charge par un délégué expert-thématique. Les directions sont particulièrement réactives sur ce sujet, notamment du fait de l'inflation.

Concernant le RIA de la cité et son futur déménagement, son personnel est associé aux discussions concernant le plan d'implantation au sein de la Nouvelle Cité Administrative et les modifications demandées ont été acceptées.

Le RIA restera en autogestion.

Deux personnes sont pressenties pour le remplacement de l'actuel Président de l'association qui partira à la retraite prochainement. Des décharges d'activité devront continuer à être accordées par la direction de la personne qui prendra la présidence de l'ARIAT.

## **1- Approbation du PV du 21/06/22**

adopté

## **2- Ajustement du CAL 2022**

Les 2500 euros prévus pour la sortie Epaf des retraités au Cap Ferret n'ont pas été utilisés et sont donc réaffectés au budget.

En 2023, la sortie retraités se fera à Prémanon (Jura).

Au total, il reste 5000 euros qui ont été réinjectés sur les actions avocat, notaire et psychologie.

### **- Avocat :**

3500 euros (dont 1685€ = Avances pour 2023, ces sommes ne seront pas prises sur le budget 2023).

### **- Notaire :**

3800 euros (dont 1800€ = Avances pour 2023, ces sommes ne seront pas prises sur le budget 2023).

### **- Psychologie :**

5200 euros (1200€ ont été ajoutés sur le budget initial de 4000 euros pour répondre à une demande importante.

Les assistantes sociales ont fait une demande au SG pour que ce budget soit pris en charge par le Ministère (comme l'a été la prestation de la CESF : conseillère en économie sociale et familiale).

### **- Sorties :**

Lanternes : 2410 euros

Roulottes : 4430 euros

Mazamet : 1201 euros

Sidobre : 80 euros

Milady Opéra : 3175 euros

Escape Game : 510 euros

Péniche : 1650 euros

→ Soit un total de 13456€

### **- Arbre de Noël 2022 :**

Il est rappelé qu'en cas de soucis d'inscription pour la Carte Cadeau de Noël, la délégation peut prendre le relais.

Cette année le chèque cadeau des enfants (de 0 à 17 ans) s'élèvera à 20 euros. C'est un choix des membres du CDAS qui privilégie les sorties et les actions diverses qui s'adressent aux familles.

Le cirque aura lieu le 21/12/22. Cette date résulte d'un tirage au sort. Nous disposons de 2500 places. Elles seront attribuées en priorité aux enfants jusqu'à 12 ans (inscription Mikados).

Puis sur demande par mail à la délégation, les places restantes seront attribuées aux enfants de + de 12 ans puis aux agents sans enfants.

→ Total arbre de Noël : 53800 euros

Projet de privatiser une salle cinéma pour un futur Noël – montant à prévoir entre 22 ou 23000€  
C'est le cinéma de Labège qui entrerait dans ce projet.

### **- Retraités :**

3200 euros (2 sorties péniche + galette de janvier 2023)

**- Autres actions :**

Abonnement : 1040 euros

Panier repas à la « Ruche qui dit oui » : 6000 euros

Sophrologie Ranguel et Toulouse : 1100 euros

Action service social + MdP : 350

Communication relationnelle : 1800 euros

→ Total 10240€

**3- Prévisions Actions CAL pour 2023**

Des propositions ont été faites pour le « marché » des sorties au 30/10/22. Ce sont des voyageurs qui répondront au « marché ».

Le choix des sorties pour 2023 sera décidé par les membres du CDAS en janvier 2023 lors d'un groupe de travail.

Le budget pour 2023 est calculé en fonction du nombre d'enfants, d'actifs et de retraités de l'année 2021 (N-2) le nombre d'enfants et des actifs diminue, tandis que celui des retraités augmente

**4- Questions diverses**

Les propositions qui ont été remontées au Secrétariat Général pour le FIL (fond d'innovation locale) sont pour l'instant « gelées ». Elles seront examinées en 2023... avec une participation des OS pour plus de transparence...

Vente des résidences Epaf : aucune résidence proposée à la vente est vendue en cette fin 2022.

Le gardiennage de ces résidences est payé par Epaf jusqu'à la fin de l'année.

A partir de janvier 2023, ce seront les directions, où se trouve la résidence, qui devront prendre en charge le gardiennage !!!

Notre intervention pour signaler qu'à la DGFIP les agents ne peuvent aller directement depuis leur poste de travail sur le site de la SRIAS afin de consulter ou pouvoir répondre à des propositions de locations de vacances ou autres.

Ce qui n'est pas équitable pour les agents de la DGFIP qui sont amenés à devoir aller sur leur téléphone mobile ou portable personnel.

Le système informatique bloque le site de la SRIAS, comme le signale le président, par mesure de sécurité. Il prend note que le site pourrait être enregistré comme site de confiance.

**Les représentants CGT Finances CDAS 31**

Carole Gautier et Cathy Boyé pour la DGDDI

Henri Cathala et Brigitte Dimouchy pour la DGFIP

Françoise Mondon pour la DGCCRF